



Annecy, le 27 juin 2017

Le mépris des agents par le non-respect des règles de mutation et une surcharge de travail sans limites: un art bien maîtrisé dans le 74 !

La Direction de l'UD 74 vient une fois encore de bafouer les règles élémentaires de mutation interne. Pour quels résultats ? Injustice, frustration et colère des agents.

Nous avons déjà dénoncé cette pratique le 24 janvier dernier (ci-joint).

Que la direction ignore le droit et nos tracts, c'est devenu l'usage.

Que la direction traite avec mépris les agents, nous ne nous y résignons pas mais là aussi, c'est devenu une coutume locale.

Mais qu'elle méconnaisse les recommandations du rapport de l'IGAS, lequel a cru bon de « consolider » la hiérarchie locale, « en difficulté pour redéfinir le cadre général de gestion interne et en suivre la bonne mise en œuvre », d'un secrétariat général à temps partiel et d'un chargé de mission dont on cherche encore la plus-value, il faut reconnaître que ça frôle l'autisme.

Voici les derniers (mé)faits :

Un agent de secrétariat manifeste de longue date son souhait de postuler sur un poste à la MOE prochainement vacant en raison d'un départ à la retraite. On lui oppose un refus considérant que ce poste est fléché B et non C. L'agent en prend son parti et dès lors cherche d'autres opportunités ailleurs.

Au demeurant, rengaine devenue habituelle, on lui explique que sa mutation entraînerait la suppression de son poste de secrétariat. Le directeur est plus intelligent qu'une secrétaire : il sait ce qui est bon pour tous, faisons-lui confiance...

Quelques mois plus tard, cet agent apprend que le poste convoité a finalement été attribué à un agent externe à l'UD de catégorie...C !

Au final, notre collègue, dépité, obtient une mutation dans une autre administration. Et, à son habitude, notre direction qui n'anticipe rien, et qui compte sur l'abnégation aveugle des agents, dit avoir « gelé » le poste de secrétariat mais les missions qui y sont attachées, elles, sont loin d'être « gelées » ! Elles vont être gracieusement réparties entre les collègues de secrétariat de sections.

A vot'bon cœur. Le service public compte sur vous. La tranquillité lâche de notre direction aussi.

Merci le stratège en chef !

Résultats des courses : nous perdons un agent que l'on a dégoûté avec application et méthode et nous perdons aussi 1 poste...en attendant un fantasmagorique dégel.

Sans compter le climat propice pour le nouvel arrivant et l'accumulation des nouvelles tâches attribuées aux secrétaires repeintes opportunément en assistantes de contrôle pour faire croire à une reconnaissance professionnelle qui n'est que de façade.

La suite, hélas, on ne la connaît que trop :

Les agents d'abord rechignent, se divisent, puis cèdent et acceptent d'être traités comme des gogos. Sinon adieux les reliquats de misère, les avancements de pacotille ou les facilités consenties pour les congés.

La direction vous demande de faire davantage d'efforts de formation, d'intérim et de tâches supplémentaires et en échange vous aurez, vous aurez, vous aurez....le droit d'en avoir davantage en gardant le sourire s'il vous plaît !

**Chaque agent est évalué annuellement sur ses objectifs.
Alors quel bilan de cette direction depuis 2 ans et demi ?**

Les postes promis, notamment en section, ne sont pas arrivés. Le mode de fonctionnement dégradé est devenu le point de repère, si bien que M. ULTSCH ose se réjouir du retour des ITS comme d'un renfort. Les RUC-IZNOGOUD ont des sursauts d'autoritarisme pour briller auprès du chef dont ils convoitent le grade, ou tenter de trouver une légitimité qu'eux-mêmes peinent à trouver.

Les agents de contrôle, les secrétaires, et les agents du service renseignement sont surchargés, insatisfaits, et angoissés quant à l'avenir de leurs missions.

Quant aux salariés, les usagers pour lesquels nous agissons au quotidien, une bonne ordonnance du Dr MACRON achèvera de les soigner par le mal.

Nous demandons le respect des règles de mobilité, de nos missions et le recrutement d'agents de catégories A, B et C à la hauteur des besoins des usagers.

Nous vous invitons à une Assemblée Générale du personnel le **Lundi 3 juillet à 13h00 pour évoquer le problème des secrétariats de section et décider des moyens d'actions.**